



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer du Var**

Toulon, le 29/04/2021

Gildas REYTER
Jean Noël STEPHANOPOLI
Service Agriculture et Forêt
Mission défrichement
04 94 46 81 94
06.44.14.76.51
06 73 16 37 16

**Hôtel de Ville
Monsieur Le Maire Jean Luc Bonnet
83170 VINS SUR CARAMY**

Recommandé avec A/R 1A 168 257 3052 7

Objet : Invitation à participer à la reconnaissance des bois à défricher

Référence.: Dossier n°20.387/211 SAS Centrale Photovoltaïque de Vins/Caramy

Monsieur,

Suite à la demande d'autorisation de défrichement que vous avez transmise à mes services, enregistrée sous le n° 20.387/211 et après examen, j'ai l'honneur de vous informer que la reconnaissance de l'état de la situation des bois prescrite par les articles R 341-4 et R 341-5 du code forestier, aura lieu :

Le 17 Mai 2021 à 14h
Sur site

Je vous invite à assister à cette reconnaissance ou à vous y faire représenter.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le chef du Service Agriculture et Forêt

Olivier GARCIN